



PROCES-VERBAL DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Faculté

Droit & Sciences Politiques

Références de la session

Numéro de la session	Date	Session	
		Ordinaire	Extraordinaire
N° 10	06/12/2023	■	

Textes de référence :

1. Décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 fixant les missions et les règles particulières d'organisation et de fonctionnement de l'université, modifié et complété (art. 43 à 47) ;
2. Arrêté n° 53 du 5 mai 2004 fixant les modalités de fonctionnement du Conseil scientifique de la Faculté ;
3. Arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du Conseil scientifique de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa ;
4. Note de M. le Secrétaire général n° 1500 du 25 décembre 2019.

Domaines de délibération du conseil scientifique de faculté

Conformément à l'article 45 du décret exécutif n° 03-279 du 23 août 2003 suscité, le conseil scientifique de faculté délibère sur :

1. L'organisation de l'enseignement et son contenu,
2. L'organisation des travaux de recherche,
3. Les propositions de programmes de recherche,
4. Les propositions de création ou de suppression de départements et/ou de filières et d'unités et de laboratoires de recherche,
5. Les propositions d'ouverture, de reconduction et/ou de fermeture des filières de post-graduation et le nombre de postes à pourvoir,
6. Les profils et les besoins en enseignants.

Il est, en outre, chargé :

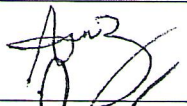
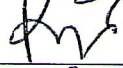


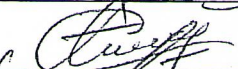

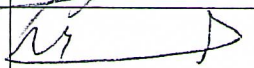
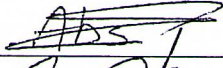

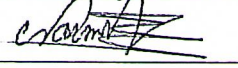
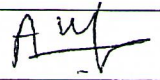
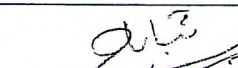

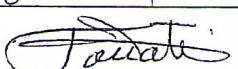
7. D'agrèer les sujets de recherche de post-graduation et en propose les jurys de soutenance,
8. De proposer les jurys d'habilitation universitaire,
9. D'examiner les bilans d'activités pédagogiques et scientifiques de la faculté qui sont transmis par le doyen de la faculté au recteur de l'université, accompagnés des avis et recommandations du conseil.

Il est saisi de toutes autres questions d'ordre pédagogique ou scientifique qui lui sont soumises par le doyen
Le conseil scientifique de faculté exerce les prérogatives du conseil scientifique de l'unité de recherche prévu à l'article 16 du décret exécutif n°99-257 du 16 novembre 1999, fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des unités de recherches. En cette qualité, il étudie et émet son avis en particulier en ce qui s'en suit :

1. Les projets de recherches de l'unité et son programme d'activités,
2. L'organisation des travaux scientifiques et technologiques,
3. La création et suppression des équipes de recherche.

1. Liste des présents aux travaux du conseil scientifique de la faculté

Membres du conseil scientifique de la faculté ¹

N°	Nom et Prénom	Qualité	Emargement
1	AÏSSAOUI Azedine	Président du conseil scientifique Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
2	BERRI Noureddine	Doyen de la Faculté	
3	MAÏFI Laziz	Vice-Doyen Enseignements	
4	ALLAM Lyès	Vice-Doyen PG recherche & Rel. Ex.	
5	IRATEN Abdallah	Chef département Ens. de base	
6	BEZGHICHE Boubekeur	Chef département droit privé	
7	TEBRI Arezki	Chef département droit public	
8	MAZIZ Abdesslem	Président Comité sc. Dép. Ens. base	
9	HAROUNE Noura	Présidente Comité sc. Dép. Droit privé	
10	NATOURI Karim	Président Comité sc. Dép. Droit public	
11	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
12	AMIROUCHE Hania	Représentante enseignants de rang magistral dép. Ens. de base	
13	BARKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public	
14	KEBAÏLI Tayeb	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
15	OUSIDHOUM Youcef	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit privé	
16	TOUATI Nasser	Directrice de Laboratoire	
17	BENKHALED Saadi	Représentant Maîtres-assistants	
18	KADOUM Mohamed	Représentant Maîtres-assistants	
19	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque	

Membres du conseil scientifique absents

¹ Conformément à l'arrêté n° 579 du 24 mai 2022 fixant la liste nominative des membres du conseil scientifique de la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abderrahmane Mira de Béjaïa.

N°	Nom et Prénom	Qualité
1	KADOUM Mohamed	Représentant Maîtres-assistants
2	BENKHALED Saadi	Représentant Maîtres-assistants
3	BOUDA Mohand Ouamar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Ens. de base
4	BARKANI Amar	Représentant enseignants de rang magistral dép. Droit public
5	HACHEMAOUI Nabil	Responsable de la Bibliothèque

I- Ordre du jour de la session

1. Constitution de jury de soutenance de Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) ;
2. Demandes ayant trait aux thèses de doctorat ;
3. Inscriptions et réinscriptions en 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) ;
4. Inscriptions et réinscriptions en Doctorat en sciences ;
5. Modalité de validation des matières en linge par les instances scientifiques ;
6. Validation des bilans mi-parcours pour les projets PRFU ;
7. Validation de supports pédagogiques ;
8. Reconduction aux postes supérieurs.

II- Déroulement des travaux de la session ²

Point n° 1: Constitution de jury de soutenance de thèse de doctorat 3^{ème} cycle :

A- ☐ Mlle MOUNSI Maroua nihal : Spécialité Droit Public

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un (01) jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-208 du 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, et de l'arrêté n° 547 du 02 juin 2016 fixant les modalités d'organisation de la formation de troisième cycle et les conditions de préparation et de soutenance de la thèse de doctorat :

Intitulé de la Thèse : "منازعات اتفاقيات استغلال الأملاك العمومية"

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. DJALAB Kamel, Directeur de Thèse ;
 Au vu du dossier de l'intéressée qui cumule 192.5 points ;
 Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

"التسوية الإدارية لنزاعات عقد الامتياز"

Publié dans la Revue : مجلة افاق للعلوم vol. 06, n° 3, 2019, pp. 234-248, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/152542>

² Le nombre de points est fixé conformément aux points inscrits à l'ordre du jour.

2 Jury de soutenance de Mlle : MOUNSI Maroua nihal

Au vu du classement de la Revue : مجلة افاق للعلوم dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mlle **MOUNSI Maroua nihal** comme suit :

- M. AÏSSAOUI Azedine, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. DJALAB Kamel, Professeur, Université de Djelfa, Rapporteur ;
- M. ALLAM Lyes, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. BOUZAD Idriss, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. BENMESSAOUD Ahmed, Professeur, Université de Djelfa, Examineur.

B ☐ Mlle TOUATI Halima : Spécialité droit public : « Droit International Humanitaire et Droits de l'Homme »

1 Présentation du dossier

Le Conseil a procédé à l'examen d'un point de l'ordre du jour ayant trait à la constitution d'un (01) jury en vue de la soutenance d'une Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle (LMD) et ce, conformément aux dispositions du décret exécutif n° 22-208 du 5 juin 2022 fixant le régime des études et de la formation en vue de l'obtention des diplômes de l'enseignement supérieur, et l'arrêté n° 191 du 16 juillet 2012 fixant l'organisation de la formation de troisième cycle en vue de l'obtention du doctorat, modifié et complété par arrêté n° 345 du 17 octobre 2012, modifié et complété par arrêté n° 329 du 5 mai 2014 ;

Intitulé de la Thèse : محدودية عمل المنظمات الإنسانية غير الحكومية على ضوء النزاعات المسلحة " الحديثة "

Au vu du rapport de soutenabilité présenté par M. **KHELFANE Karim**, Directeur de Thèse ;
Au vu de l'article présenté par l'intéressée intitulé :

" الوضع القانوني للشركات الأمنية والعسكرية الخاصة في ظل قواعد القانون الدولي الإنساني "

Publié dans la Revue Académique de la Recherche Juridique, vol. 11, n° 2 (numéro spécial), 2020, pp. 410-426, disponible sur le lien : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/126035>

2 Jury de soutenance de Mlle : TOUATI Halima

Au vu du classement de la Revue Académique de la Recherche Juridique dans la catégorie « C » en vertu de l'arrêté n° 586 du 21 juin 2018, fixant la liste des revues scientifiques nationales de catégorie « C », modifié et complété par l'arrêté n° 1478 du 26 août 2019 et l'arrêté n° 442 du 22 avril 2021 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil scientifique a procédé à la désignation d'un jury en vue de la soutenance de la thèse de doctorat présentée par Mlle **TOUATI Halima** comme suit :

- M. BOUDRIOUA Abdelkrim, Professeur, Université de Bejaia, Président ;
- M. KHELFANE Karim, Professeur, Université de Tizi Ouzou, Rapporteur ;
- M. SAME Lyes, Professeur, Université de Tizi Ouzou, Examineur ;
- M. BERKANI Amar, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur ;
- M. CHITER Abdelouhab, Maître de conférences classe A, Université de Bejaia, Examineur

Point n° 2 : Demandes ayant trait aux thèses de doctorat (Demande de changement d'intitulé de thèse de doctorat 3^{ème} cycle) :

1. Présentation de dossier

Demande de changement d'intitulé de thèse de doctorat 3^{ème} cycle, présentée par :

- KHEDIRI Soumaya, sous la direction de M^r BERRI Noureddine ;
- BOUZENA Sadjia sous la direction de Mr MAIFI laziz.

Nom et prénom	Ancien intitulé	Nouvel intitulé
KHEDIRI Soumaya	التحليل الاقتصادي للقانون وقانون المنافسة	التحليل الاقتصادي لقانون المنافسة
BOUZENA Sadjia	الرقابة المسبقة للمراقب المالي على الصفقات العمومية كآلية لمنع الفساد	رقابة المراقب الميزانياتي على الصفقات العمومية كآلية لمنع الفساد

Point n°3 : Inscriptions et réinscriptions en 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) :

I. Présentation des dossiers

A- Inscriptions en 2^{ème} année du 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) :

1 - Doctorat en droit Administratif :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
DJAMAI Souhila	BEZGHICHE Boubekour , MCA	المسؤولية الإدارية في مجال التعمير	2022-2023
HAMZI Radhia	BEZGHICHE Boubekour , MCA	دور البلدية في رقابة مجال التهيئة والتعمير	2022-2023
HADRI Feriel Louiza	BELLOUL Fahima , MCA	الإدارة الالكترونية كآلية لإصلاح وتحسين الخدمة العمومية في الجزائر	2022-2023

2- Doctorat en droit des Affaires :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
SOUED Nasser	AISSAOUI Azedine, Pr	نظام المسؤولية وقانون الضبط الاقتصادي	2022-2023
KHEDIRI Soumaya	BERRI Noureddine, Pr	التحليل الاقتصادي لقانون المنافسة	2022-2023
ZAIDI Farouk	ALLAM Lyes, MCA	ضبط المرافق العامة الشبكية في القانون الجزائري	2022-2023
BOUZENA Safjia	MAIFI Laziz, Pr	رقابة المراقب الميزانياتي على الصفقات العمومية كآلية لمنع الفساد	2022-2023

3-Doctorat en droit privé :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
ALIOUI Salim	BENHELLAL Nadir , MCA	الرقمنة على ضوء أحكام التشريع الجزائري: أي فعالية للقاعدة القانونية	2022-2023
MEZZAI Lydia	TEBAA Nadjat, MCA	العقد في ظل البيئة الرقمية	2022-2023
OUAZENE Fahima	SADOUN née ATMANI Karima, MCA	النظام القانوني للمبني العقاري	2022-2023

4- Doctorat en droit pénal et sciences criminelles :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
MOKRANI Manel	AMIROUCHE Hania, MCA	العدالة التصالحية البديل للعدالة الجنائية – دراسة مقارنة-	2022-2023
BALIT Aissa	TAHIR Rabah, MCA	تنفيذ الأحكام الجزائية بين القانون الوطني والنظام الأساسي للمحكمة الجنائية الدولية	2022-2023
HABCHI Zine El Abbidine	TEBACHE Azzeddine, Pr	عولمة القاعدة الجزائية في مجال مكافحة الجريمة الالكترونية	2022-2023

B – Dernière réinscription en 3^{ème} année du 3^{ème} cycle en vue de l'obtention du doctorat (LMD) avant soutenance :

Le Conseil scientifique a examiné la demandes de dernière réinscription en 3^{ème} année du 3^{ème} cycle, et ce à titre **dérogatoire** en vue de l'obtention du Doctorat au titre de l'année universitaire 2023-2024 formulées par l'étudiant' doctorant dont le nom suivant :

- Spécialité Droit International Humanitaire et Droits de l'Homme :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
GHIDOUCHE Braham	BERKANI Amar, MCA	مبدأ التدخل بين إشكالية أعمال سيادة الدول وعالمية حقوق الانسان	2015/2016 Dérogation

Point n° 4 : Inscriptions et réinscriptions en Doctorat en sciences :

I- Présentation des dossiers

A– Deuxième réinscriptions en 6^{ème} année de Doctorat en sciences :

Le Conseil scientifique a examiné la demande de deuxième réinscription en 6^{ème} année de Doctorat en sciences, et ce à titre **dérogatoire** formulée par l'étudiant régulièrement inscrit en 5^{ème} année de doctorat en sciences au titre de l'année 2023-2024 comme suit :

- Département de Droit Public :

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
TAKKA Hocine	BERRI Nouredine, Pr	النظام القانوني للتحكيم في الصفقات العمومية	2017/2018 Dérogation

B – Dernière réinscription en 6^{ème} année de Doctorat en sciences:

Le Conseil scientifique a examiné la demande de Dernière réinscription en 6^{ème} année de Doctorat en sciences, et ce à titre dérogatoire formulée par l'étudiant régulièrement inscrit en 5^{ème} année de doctorat en sciences au titre de l'année 2023-2024 comme suit :

- **Département de Droit privé :**

Nom et prénom	Directeur de thèse	Intitulé de la thèse	Date de la 1 ^{ère} inscription
ABDELAALI Wahid	KEBAILI Tayeb, Pr	المعاملة الجمركية للاستثمار في القانون الجزائري	2015/2016 Dérogation

Point n°5 : Modalité de validation des matières en ligne par les instances scientifiques :

Le Conseil Scientifique a examiné la procédure de publication des matières (Cours, TD), en ligne sur la plateforme e-Learning

Vu le procès-verbal du conseil scientifique de l'université N°02 du 14 Juin 2023 le Conseil Scientifique de la faculté a adopté les la procédure de publication des matières (Cours, TD), en ligne sur la plateforme e-Learning comme suit :

- La matière doit répondre aux exigences du guide méthodologique d'implémentation en ligne des matières, transmis par la Commission Nationale d'Enseignement Supérieur à Distance (CNEAD) ;
- Evaluation du cours par deux experts ;
- Validation des matières par instances scientifiques de la faculté (CSD et CSF) ;
- Validation des matières par cellule locale de l'enseignement à distance.

Point n°6 : Validation des bilans mi-parcours pour les projets PRFU :

1. Présentation du dossier

Le Conseil scientifique a été saisi en vue de valider deux (02) bilans mi-parcours : fin de la 2eme année pour les projet de recherche formation universitaire PRFU 2022, et ce, conformément à la Circulaire n° 02 du 20 février 2018 relative à la procédure de recevabilité et de gestion des projets de recherche formation universitaire (PRFU), modifiée par la Circulaire n° 06 du 09 décembre 2019, modifiée par la Circulaire n° 02 du 06 juin 2022 présenté par :

-Mme AIT CHAUCHE Dalila

Intitulé du projet :

" قانون الأسرة الجزائري: إشكالات عملية وحلول تشريعية "

-M. TAOULT Karim

Intitulé du projet :

" القاضي والتحكيم: بين المساعدة والرقابة "

2. Résolution

Le Conseil a émis un avis favorable à la validation de deux (02) bilans mi-parcours : fin de la 2^{ème} année pour les projets de recherche formation universitaire PRFU 2022 présentées par : **Mme AIT CHAUCHE Dalila** et **M. TAOULT Karim**.

Point n°7 : Validation de support pédagogique :

1. Présentation du dossier

Le Conseil a été saisi en vue de valider un (01) support pédagogique présenté par :

☐, **Mme HAROUNE Noura**.

Maître de conférences classe A, Intitulé :

" محاضرات في مقياس الأنظمة العقابية البديلة "

Destiné aux étudiants de 1^{ère} année Master.

1. Résolution

Au vu des rapports favorable des experts désignés et validé par le comité scientifique du département de droit privé en date du 06 décembre 2023 s'agissant du support pédagogique de **Mme HAROUNE Noura**.

Après examen du support pédagogique en cause et s'être assuré qu'il répond aux normes pédagogiques et scientifiques communément admises, le Conseil scientifique le valide au titre de photocopié et émet un avis favorable à sa mise en ligne.

Point n°08 : Propositions de reconduction aux postes supérieurs :

Après L'expiration du premier mandat des responsables de spécialités, droit public économique, droit administratif et droit pénal et sciences criminelles, en l'occurrence: **BARKAT Djouhra**, **SAICHE ABDELMALEK** et **HAROUNE Noura**.

Le doyen de la faculté a proposé la reconduction des-dits responsables aux mêmes postes.

Résolution

Le Conseil a émis un avis favorable à la reconduction des responsables cités ci-haut dans les postes de responsabilités sollicités.

Conclusion des travaux

A- Résolutions approuvées

- 1) Avis favorable aux demandes de changement de thèmes de thèse de Doctorat 3^{ème} cycle présentées par : **KHEDIRI Soumaya** et **BOUZENA Sadjia**
- 2) Avis favorable à la réinscription des étudiants concernés en vue de l'obtention du Doctorat de 3^{ème} cycle pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- 3) Avis favorable à l'inscription des étudiants concernés en vue de l'obtention du Doctorat en Sciences pour l'année universitaire 2023-2024 ;
- 4) Désignation de deux jurys de soutenance de thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle concernant **Mlle MOUNSI Maroua Nihal** et **TOUATI Halima**
- 5) Adoption de Modalité de validation des matières en linge par les instances scientifiques :

MOUNSI Maroua nihal et TOUATI Halima

- 5) Adoption de Modalité de validation des matières en linge par les instances scientifiques :
- 6) Avis favorable à la validation de deux (02) bilans mi-parcours présentées par: **Mme AIT CHAOUCHE Dalila** et **M. TAOUILT Karim**.
- 7) Validation d'un (01) support pédagogiques présenté par **Mme HAROUNE Noura**.
- 8) Avis favorable à la proposition de reconduction aux postes supérieurs.

B- Recommandations :

Néant.

*Le Président du conseil scientifique
de la faculté*

AÏSSAOUI Azedine



Bejaia, Le 06 décembre 2023.

Le Secrétaire de séance

ALLAM Lyès



- Copie à Monsieur le Recteur de l'Université.
- Copie à Monsieur le Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé des Etudes.
- Copie à Monsieur le Vice Doyen chargé de la Post-Graduation et de la Recherche.
- Copie pour affichage.